

MONTRÉAL PLUS



Le MEMO propose le virage «équitable» Page 3

< Un premier juré choisi au procès des motards Page 2

La Presse

CAHIER E | LA PRESSE | MONTRÉAL | MARDI 17 SEPTEMBRE 2002

PETITES ANNONCES > DÉCÈS

PARTIS MUNICIPAUX

Tremblay veut revoir le financement électoral

ÉRIC TROTTIER

SENSIBLE aux controverses qui entourent les activités de financement électoral, le maire de Montréal, Gérald Tremblay, demande au gouvernement du Québec de revoir de fond en comble la Loi sur le financement des partis politiques municipaux.

« J'ai demandé (à un groupe de travail) qu'on évalue des règles de financement différentes qui permettraient aux citoyens d'avoir une confiance totale dans le système, a déclaré Gérald Tremblay en entrevue à *La Presse*. Je m'engage à analyser cette situation à fond et à proposer au gouvernement de nouveaux moyens de financer les partis politiques municipaux. »

Le maire réagissait ainsi à un éditorial du quotidien *The Gazette* qui dénonçait, hier matin, un tournoi de golf organisé par l'Union des citoyens de l'île de Montréal (UCIM), parti de Gérald Tremblay. Le tournoi doit se dérouler aujourd'hui au club de golf de Dorval. La controverse entourant cette activité a éclaté parce que l'invitation a été envoyée à des entreprises de Montréal, alors que la loi exige que les contributions à un parti politique soient faites par de simples citoyens.

Dans une lettre, l'UCIM explique (aux gens d'affaires) que les chèques qu'ils enverront au parti devront être signés par des résidents de Montréal. En acceptant de participer au tournoi de golf de l'UCIM — qui espère recueillir assez de fonds pour réduire la dette de 800 000 \$ accumulée durant la dernière campagne électorale — les « invités » pourront faire des « rencontres intéressantes », promet aussi le parti dans sa lettre. Sur les billets vendus 250 \$ chacun, on peut aussi lire que « le maire de Montréal, Gérald Tremblay » est l'invité d'honneur du tournoi.

Est-ce à dire qu'en finançant l'UCIM, des entrepreneurs pourront avoir un accès privilégié à l'hôtel de ville (qui distribue, bon an mal an, plusieurs centaines de millions de dollars en contrats) ?

Pas du tout, rétorque Gérald Tremblay. « Depuis mon élection, j'ai rencontré des personnes qui ont participé au financement de notre parti, mais j'ai également rencontré des personnes qui ont donné de l'argent à Vision Montréal (l'opposition), des personnes qui ont donné aux deux partis politiques et des gens qui n'ont pas donné du tout. Il faut qu'on sache que je suis disponible pour toute personne, indépendamment des alliances politiques, indépendamment du fait qu'on ait contribué ou pas à une campagne électorale. Pour moi, ce qui compte, c'est que les projets qu'on me présente créent de la richesse et permettent d'améliorer la qualité de vie des Montréalais. »

Sensible aux critiques

Gérald Tremblay se dit néanmoins préoccupé par les critiques en matière de financement, qu'il considère inévitables. « Je suis sorti de la dernière campagne électorale en m'imposant un examen de conscience, dit-il. Investir plusieurs millions de dollars dans une campagne électorale, ça fait réfléchir. On parle de démocratie, du fondement même de notre société,



Les pompiers ont mis 13 minutes pour se rendre sur les lieux de l'incendie qui a ravagé un immeuble à logements de Greenfield Park, dimanche, et la borne d'incendie installée devant l'édifice en flammes ne fonctionnait pas (notre photo) !

Photo ALAIN ROBERGE, La Presse ©

Le service d'incendie de Longueuil a de sérieuses lacunes

Un sinistre survenu dimanche à Greenfield Park soulève plusieurs questions

ÉRIC TROTTIER

UN INCENDIE ayant ravagé un immeuble de 16 logements à Greenfield Park, dimanche, a mis en lumière les nombreuses lacunes du service d'incendie de Longueuil, troisième ville en importance au Québec, dont six des huit arrondissements sont encore protégés par des pompiers volontaires.

L'incendie, heureusement, n'a fait aucune victime, mais l'immeuble situé au 260, boulevard Churchill est complètement détruit — ainsi que tout ce qu'il contenait. Le brasier a débuté vers 8 h du matin dans un appartement du premier étage. Premier problème : il n'y a pas de pompier permanent à Greenfield Park. Pis : le poste principal, situé à quelques rues du sinistre, n'est pas en service depuis le mois d'avril pour cause de désuétude (et après cinq mois de fermeture, l'administration Olivier n'a toujours pas décidé si elle entreprend les rénovations de l'édifice ou si elle garde les pompiers du secteur dans un autre poste, plus éloigné).

Dimanche, ce sont les pompiers volontaires de LeMoine qui — appelés à la maison — ont été mandés sur les lieux : ils ont mis 13 minu-

tes pour s'y rendre, ce qui dépasse de loin la norme (cinq minutes) du temps de réponse des pompiers de n'importe quelle grande ville canadienne.

Autre problème : la borne d'incendie installée devant l'immeuble en flammes ne fonctionnait pas, dimanche, également pour cause de travaux.

Bref, pour les résidents du 260, Churchill, l'incendie fut un double désastre.

Hier, la question fusait sur toutes les lèvres : les Longueillois sont-ils bien protégés contre les incendies ? « Il y a quelque chose d'assez gênant là-dedans, constate le chef de l'opposition, Marc Lachance. Partout autour de la caserne fermée à Greenfield Park, il y a des immeubles à logements semblables à celui qui a brûlé. Les gens qui y habitent doivent avoir peur, aujourd'hui... »

Disparités

Le président du syndicat des pompiers de Longueuil, Denis Dufresne, ne manque pas de rappeler que seuls les arrondissements du Vieux-Longueuil et de Saint-Hubert ont des pompiers permanents à Longueuil ; les autres doivent se contenter de pompiers volontaires

qui reçoivent les appels d'urgence sur un téléavertisseur, à la maison ou au travail. Par conséquent, la plupart des postes de la troisième ville du Québec sont fermés la nuit et les week-ends. « Comment pouvons-nous expliquer à nos citoyens que dans une même ville, on se retrouve avec deux niveaux de service ? Que, par exemple, si l'hôpital Pierre-Boucher (situé dans l'arrondissement du Vieux-Longueuil) avait un problème d'incendie, plus de 12 pompiers seraient sur place en moins de cinq minutes, tandis que l'hôpital Charles-LeMoine (dans l'arrondissement de Greenfield Park) devrait attendre au moins de 10 à 12 minutes pour voir le premier camion et quatre pompiers arriver ? Est-ce que l'hôpital Charles-LeMoine est moins important que l'autre ? »

M. Dufresne dit que, dès la fusion des villes des la Rive-Sud, au début de l'année, il a souligné le problème à la nouvelle administration municipale. « Présentement, nous avons 85 pompiers permanents (contre 220 pompiers volontaires). Il nous en faudrait au moins 200 pour avoir un service d'incendie digne de ce nom », dit-il, en ajoutant que les autres villes de 100 000 habitants et plus inves-

tissent en moyenne trois fois plus d'argent que Longueuil dans leur service d'incendie. « Malheureusement, jusqu'à maintenant, personne à Longueuil ne semble préoccupé par la situation. J'espère qu'on n'attendra pas un autre incendie majeur pour agir. »

À la Ville, le directeur général adjoint, André Lachapelle, responsable de la sécurité publique, a expliqué que dans le contexte de la fusion, les Longueillois ont hérité des « structures » des services d'incendie des huit ex-villes de la Rive-Sud. « Nous avons une direction (des incendies) unique, mais dans les faits, nous avons encore l'équivalent de sept services d'incendie qui fonctionnent sur les mêmes bases qu'avant la fusion », a-t-il expliqué.

Selon lui, l'administration de Jacques Olivier souhaite uniformiser les méthodes de ses pompiers et adopter de nouvelles normes d'incendie, mais cette tâche n'a pas encore commencé. En fait, la Ville de Longueuil doit rencontrer les dirigeants syndicaux de ses pompiers, vendredi, à propos de la réorganisation de son service.

En attendant, la population pourra toujours donner son opinion sur la question, ce soir, à l'assemblée du conseil municipal.



Érik Fiset, 34 ans.

Agresseur sexuel récidiviste ?

MARCEL LAROCHE

L'HOMME SURPRIS, en août dernier, en flagrant délit en train d'agresser sexuellement une fillette de six ans, sous le balcon d'un immeuble à logements de l'est de Montréal, aurait commis des gestes de même nature auprès de deux autres victimes âgées de trois et cinq ans.

Mis en liberté sous caution à la suite de sa première arrestation, Érik Fiset aurait même récidivé quelques jours plus tard en se livrant à des attouchements sexuels sur l'une des petites filles dont les parents habitent à Val-Morin.

Fiset, 34 ans, ex-résident de cette municipalité des Laurentides, sera inculpé aujourd'hui de sept chefs

d'accusation (trois agressions sexuelles, trois attouchements et un bris de conditions) devant un juge de la Cour du Québec, au palais de justice de Saint-Jérôme.

Selon les nouvelles dénonciations déposées devant le tribunal, les crimes reprochés à Fiset se sont déroulés en différentes étapes, au mois d'août 2001 ainsi qu'en juillet et août 2002, alors que ce père de deux enfants en bas âge habitait à Val-Morin.

Dans un premier cas remontant au mois d'août 2001, Fiset est accusé d'attouchements et d'agression sexuelle sur une fillette âgée d'à peine trois ans. Un

Voir TREMBLAY en E2

Voir AGRESSEUR en E2

Seulement

99\$

Système Bell ExpressVu 3100

Installation gratuite

Jusqu'au 29 septembre

Détails en magasin www.bell.ca/expressvu

allez-y

Bell ExpressVu

| TREMBLAY |

Suite de la page E1

de la confiance que les gens veulent avoir en leurs élus.»

Comment financer les campagnes électorales sans forcer les partis politiques à racoler les entrepreneurs municipaux? Une des solutions évoquées: que le gouvernement provincial, de qui relèvent les municipalités, finance lui-même les partis politiques reconnus. Avant de faire des «propositions» au gouvernement, Gérald Tremblay attend toutefois les propositions

des Montréalais: il pense même organiser une consultation publique à ce sujet.

Le chef de l'opposition, Pierre Bourque, qui en connaît long en matière de financement électoral, est bien d'accord: «La loi (sur le financement des partis politiques municipaux) date de 1976; il est temps de la revoir et je crois que Québec devra faire son effort», dit-il.

Vous avez un événement à célébrer ?

Partagez ce bonheur avec vos parents et amis en plaçant une annonce dans la rubrique

CÉLÉBRITÉS

- un anniversaire de mariage
- des fiançailles
- un mariage
- un anniversaire de naissance
- l'obtention d'un diplôme
- ou tout autre événement spécial



JOYEUSES NOCES D'ARGENT

Ils se sont aimés dès la première seconde. La vie, parfois généreuse de son temps, leur a donné 25 ans de plus pour continuer... Félicitations aux tourtereaux Paul et Carole Tremblay. Gros bisous de toute la famille.

Ces annonces sont publiées tous les dimanches dans **La Presse**
Heure de tombée: Mercredi 17 h

Composez le (514) 285-6999 ou le (514) 285-7274
Appels interurbains (sans frais) 1 866 987-8363

CHOIX DE FORMATS

| Hauteur | Largeur | Tarifs |
|---------|----------|--------|
| 3 po | 2 3/4 po | 100 \$ |
| 3 po | 5 1/2 po | 200 \$ |
| 5 po | 5 1/2 po | 350 \$ |

La Presse

Un premier juré choisi au procès des motards

CHRISTIANE DESJARDINS

C'EST UN début. Une première jurée, assistante dentaire de 33 ans, a été choisie hier au procès des 13 motards, présumément membres des Hells Angels ou associés à eux, qui sont accusés de 13 meurtres.

L'exercice, qui se tenait pour la première fois au Centre des services judiciaires Gouin, a passé le test haut la main, et il semble que le processus n'a pas souffert du fait que les quelque 160 candidats jurés évalués hier ont dû être transportés par autobus nolisés entre le palais de justice de Montréal (leur lieu de rassemblement) et le nouveau palais attenant à la prison de Bordeaux. Les deux luxueux véhicules Tour de ville, loués au coût de 900 \$ par jour, chacun, ont fait la navette avec célérité. D'autre part, les avocats de la défense ont sérieusement fait leur travail, hier, et les consultations avec les clients ont été brèves. Le juge Réjean Paul a félicité les avocats en fin de journée. L'atmosphère était nettement différente de celle qui régnait la semaine dernière au palais de justice de Montréal, alors que les avocats des accusés avaient fait trainer le processus en allant téléphoner à leurs clients, chaque fois qu'ils de-



vaient accepter ou refuser un candidat juré. Le juge Paul avait alors décidé de suspendre l'exercice une semaine, afin de laisser le temps aux autorités judiciaires de tout mettre en oeuvre pour que le processus se déroule à Gouin et que tous les intervenants soient réunis sous un même toit.

43 candidats récusés péremptoirement

La matinée d'hier a été consacrée aux demandes d'exemptions, 74 en tout. Seules deux ou trois personnes parmi ce groupe n'ont pas obtenu l'exemption souhaitée. Parmi eux, on comptait un cameraman de TQS, qui a souligné que dans le cadre de son travail, il avait souvent filmé les accusés. Le juge Paul lui a ordonné de rester, mais le candidat a toutefois été jugé partiel au bout du compte et n'a pas été retenu.

En après-midi, la Cour a vu défiler 74 candidats qui n'avaient pas demandé d'exemption et qui étaient donc techniquement disposés à faire le travail. Certains d'entre eux ont été éliminés parce qu'ils ne connaissaient pas assez bien la langue française, d'autres par partialité, et d'autres encore en raison d'un déficit auditif. Hormis la jurée choisie, tous les autres candidats ont été récusés péremptoirement, c'est-à-dire refusés par les avocats de l'une ou l'autre partie, sans que ceux-ci n'aient à donner de raison. Un des avocats de la défense, Me Gilles Doré, utilisait une paire de jumelles pour mieux voir l'expres-

sion des candidats, quand ils répondaient aux questions du juge. Ces questions visent à connaître leur impartialité face au travail de juré dans cette affaire.

Quoi qu'il en soit, hier, la Couronne a utilisé 10 récusations péremptoires, tandis que la défense a eu recours à 33 récusations. La Couronne, comme la défense, peuvent refuser chacun 260 candidats, c'est-à-dire 520 en tout. En supposant que le rythme de croisière se calcule sur la journée d'hier, la défense aura épuisé toutes ses récusations péremptoires dans huit jours environ. C'est donc dire qu'à moins de contretemps majeurs, le choix du jury ne pourrait guère s'étirer sur plus de deux semaines. Au départ, on prévoyait trois semaines pour cet exercice.

Une fois que les 12 jurés auront été choisis, ils pourront retourner chez eux pour quelques semaines, puisque le juge doit encore trancher certaines requêtes des avocats avant que le procès ne prenne définitivement son envol. Le magistrat a indiqué hier que les jurés choisis allaient être rémunérés à partir du jour de leur sélection, à raison de 90 \$ par jour, cinq jours par semaine, pour toute la durée du procès, même les jours et les semaines où ils n'auront pas à siéger. Le choix du jury se poursuit aujourd'hui.

[cyberpresse.ca](http://www.cyberpresse.ca) Suivez l'évolution des procès dans le monde des motards à www.cyberpresse.ca/hells

| AGRESSEUR |

Suite de la page E1

second cas fait état de crimes de même nature perpétrés contre une fillette de cinq ans, entre le 5 et le 14 juillet 2002.

Fiset, qui n'avait jamais été importuné par la police pour cette série d'agressions dont on l'accuse, était en visite chez des amis habitant le quartier Hochelaga-Maisonneuve, à Montréal, quand il s'en serait à nouveau pris à une fillette de six ans, le samedi 10 août dernier, en début de soirée.

L'agresseur a cependant été surpris en flagrant délit par la mère de l'enfant qui l'a aperçu sous le balcon d'un immeuble à logements de la rue William-David.

Pourchassé par la mère en furie et quelques citoyens témoins de la scène, Fiset allait rapidement être rattrapé, puis remis aux enquêteurs de la division des agressions sexuelles de la police de Montréal.

Mis en liberté sous caution en attendant la suite du

processus judiciaire (il était accusé d'agression sexuelle, d'incitation et de contacts sexuels avec un enfant de six ans), Fiset n'aurait pas tardé à récidiver en s'attaquant à la même petite fille qu'en août 2001.

Déjà dans la mire des policiers, Fiset a rapidement été appréhendé par les enquêteurs de la Sûreté du Québec qui ont suffisamment recueilli d'éléments pour le traduire devant les tribunaux.

Fiset, dont la comparution doit avoir lieu aujourd'hui à Saint-Jérôme, ne devrait pas s'opposer à une demande de la Couronne pour que son dossier soit transféré au palais de justice de Montréal.

Une telle démarche de la part du ministère public entraîne automatiquement la fin du processus, l'accusé étant normalement disposé à enregistrer un plaidoyer de culpabilité à tous les chefs d'agressions sexuelles déposés contre lui.

VOUS VOUS SENTIREZ EN SÉCURITÉ. AUTANT DANS LA VOITURE QU'AVEC LE FINANCEMENT.

VOLVO
pour la vie



S60 2.4 2002 - Financement à 1,8%*



S60 AWD 2002 - Financement à 1,8%*



XC70 2002 - Financement à 1,8%*

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE SEULEMENT.

PUISQUE CE SONT DES VOLVO, CES VOITURES VOUS OFFRENT ÉVIDEMMENT DES VITRES À COMMANDE ÉLECTRIQUE, LE DÉVERROUILLAGE TÉLÉCOMMANDÉ DES PORTIÈRES, DES SIÈGES CHAUFFANTS À L'AVANT, DES PHARES AVEC SYSTÈME DE LAVE/ESSUIE, L'OUVREUSE TÉLÉCOMMANDÉE DES PORTIÈRES AVEC SYSTÈME D'ALARME, UN SYSTÈME DE CLIMATISATION AVEC FILTRE ANTIPOUSSIÈRE ET ANTIPOLENNE CONTRÔLÉ ÉLECTRONIQUEMENT, UN SYSTÈME DE FREINS ANTIBLOCAGE (ABS), UN VOLANT INCLINABLE, UN RÉGULATEUR DE VITESSE, DES PHARES DIURNES, DES FREINS À DISQUES SUR LES QUATRE ROUES, UN ACCOUDOIR CENTRAL À L'AVANT, UN SYSTÈME ANTIDÉPARTAGE, UN SIÈGE DU CONDUCTEUR AVEC SUPPORT LOMBAIRE, DES PHARES ANTIBROUILLARD À L'ARRIÈRE, DES INDICATEURS DE DIRECTION LATÉRAUX, UN SYSTÈME DE PROTECTION CONTRE L'IMPACT LATÉRAL AVEC SACS GONFLABLES (SIPS), DES SIÈGES AVANT AVEC SYSTÈME DE PROTECTION ANTICONTRECOUP (WHIPS) ET TOUTE UNE GAMME DE CARACTÉRISTIQUES DE LUXE DE SÉRIE.

FINANCEMENT À
jusqu'à
60 mois

1,8%*



Saint-Léonard
JOHN SCOTTI AUTO LTÉE
4315, boul. Métropolitain Est
(514) 725-9394

Saint-Hyacinthe
AUTOMOBILES CHICONE INC.
855, rue Johnson
(450) 771-2305

Sainte-Agathe
FRANKE VOLVO
180, rue Principale
(819) 326-4775

Laval
VOLVO LAVAL
1430, boul. St-Martin Ouest
(450) 667-4960

Brossard
VOLVO DE BROSSARD
9405, boul. Taschereau
(450) 659-6888

Montréal
UPTOWN VOLVO
4900, rue Paré
(514) 737-6666

Pointe-Claire
VOLVO POINTE-CLAIRE
15, Auto Plaza
(514) 630-3666

Le MEMO prône le virage «équitable»

MARC THIBODEAU

Le Mouvement pour une école moderne et ouverte (MEMO) souhaite que la Commission scolaire de Montréal (CSDM) prenne le virage du «commerce équitable» et fasse ainsi figure d'exemple auprès des autres commissions scolaires de la province.

«Ce ne serait qu'une modeste contribution, mais si plusieurs s'inscrivent dans le même mouvement, ça finira par faire une différence», note la présidente de la CSDM, Diane De Courcy, qui en-

tend présenter au nom du MEMO une proposition en ce sens lors du prochain conseil des commissaires, le 25 septembre.

Le premier produit à cibler serait le café, note M^{me} De Courcy. La CSDM, dit-elle, en achète annuellement pour 35 000 \$, sans compter les sommes déboursées à cette fin par les établissements eux-mêmes, et le contrat d'approvisionnement arrive à échéance en juin 2003.

La commission scolaire, indique-t-elle, devrait s'associer avec des organismes comme Équiterre et Oxfam-Québec pour faire la promotion du commerce équitable et fournir des trousseaux d'information aux écoles pour qu'elles sensibilisent les jeunes à ces questions, si elles ne le font pas déjà.

«La commission scolaire est très décentralisée alors on ne sait pas exactement ce qui se fait dans chaque milieu», note M^{me} De Courcy.

Le MEMO souhaite par ailleurs que la CSDM s'engage «fermement et publiquement» dans la lutte pour l'éradication des formes abusives de travail des enfants en adoptant une politique d'achats auprès de fournisseurs engagés dans cette voie.

Les établissements devraient, là encore, faire l'objet d'une campagne de sensibilisation, note M^m De Courcy, qui veut notamment s'assurer que parents et élèves connaissent bien les conditions dans lesquelles sont produits les populaires vêtements «griffés» que l'on retrouve dans les cours d'école de la

province. Une semaine thématique pourrait être mise sur pied à cette fin, dit-elle.

Bien que le MEMO soit minoritaire au conseil face aux commissaires indépendants et aux membres du Regroupement scolaire confessionnel, elle se dit confiante que sa proposition recevra l'aval de ses pairs. «Je ne vois pas pourquoi nous ne serions pas tous capables de nous mobiliser autour de cette question», indique la présidente de la CSDM.

Des propositions «vexatoires»

L'un des chefs de file des commissaires indépendants, Robert Cadotte, a indiqué hier que «tout le monde» au sein de la commission scolaire était acquis aux principes

du commerce équitable et socialement responsable.

Il juge cependant «vexatoire» que le MEMO arrive avec ces propositions comme s'il s'agissait d'idées «neuves» alors que plusieurs professionnels membres du comité central sur l'environnement de la CSDM planchent sur de tels sujets.

La question du commerce équitable avait par ailleurs fait l'objet d'une présentation lors d'une journée sur l'environnement tenue l'année dernière, dit-il. «Que le MEMO s'y intéresse aujourd'hui, je leur dis bienvenue à bord!» lance M. Cadotte, qui promet néanmoins de considérer «attentivement» avec ses collègues la proposition du parti de M^{me} De Courcy.

La famille d'un jeune assassiné revit le drame

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

DEPUIS QUE son fils a été assassiné en février dernier, Pierre Deneault a dû subir deux interventions chirurgicales dont une aux intestins : «Probablement parce que je mange mes émotions», dit-il.

Et hier, de grosses larmes coulaient sur ses joues, comme sur celles de la mère du disparu et de proches venus écouter les témoins appelés devant le juge Hugues Saint-Germain, au début de l'enquête préliminaire du présumé meurtrier, Régis Tremblay.

Jean-François Deneault, 28 ans, est mort le 4 février d'un coup de feu dans l'établissement de son père, une franchise de la Cage aux Sports, à Saint-Sauveur, le lendemain de la présentation sur écran géant du Super Bowl qui avait attiré beaucoup de clients. Il excellait dans les sports, principalement le ski alpin et le golf. Sa disparition subite avait secoué toute la vallée de Saint-Sauveur.

Une ordonnance de non-publication interdit de rapporter tout ce qui s'est dit dans cette affaire au palais de justice de Saint-Jérôme devant le juge Saint-Germain, de la Cour du Québec. Mais M. Deneault a discuté avec *La Presse* à l'occasion d'un ajournement.

Revivre les événements

M. Deneault, qui est de bonne stature, n'a pas caché que son entourage et lui avaient vu arriver avec anxiété ce début d'enquête préli-

minaire où ils allaient revivre les événements tragiques. «Nous avons un peu d'amertume, mais nous voyons que la justice continue. Les derniers mois ont été très difficiles, le souvenir de Jean-François est toujours présent. J'ai beaucoup de misère! Nous avons espoir que tout va se régler pour le mieux. Je pense que le processus judiciaire va apaiser notre douleur. J'ai l'intention d'être présent durant toute la durée des procédures», a-t-il souligné.

Aucun des membres de la famille du défunt ne connaît Tremblay, 41 ans, arrêté le 1^{er} mars à Alma par la Sûreté du Québec. Mais son présumé complice, qui l'aurait attendu dans une automobile, est un client de ce resto-bar. À propos, hier, Tremblay a vu la Couronne déposer contre lui 23 chefs d'accusation de vol qualifié et de séquestration concernant une tragédie survenue dans la région de Saint-Sauveur, qui avait fait huit victimes.

Afin que le nom du défunt soit perpétué, on a créé cet été l'omnium Jean-François Deneault sous la présidence d'honneur du ministre de la Jeunesse, du Loisir, du Tourisme et du Sport, Richard Legendre. Cette activité est organisée pour aider financièrement huit jeunes talents, filles et garçons, qui iront représenter le Québec, en octobre, au Mondial du golf junior pour les moins de 18 ans, qui se déroulera en France. Trente-deux pays seront représentés à ce championnat.

UN SOIR SEULEMENT



Diane Juster

La Presse

nouvel album à venir fin octobre

CONCERT-BÉNÉFICE

au profit de La Fondation du Cancer du Sein de Montréal

Mercredi, 6 novembre à 20 h 00

Réservations : 987-6919

CENTRE pierre-péladeau
SALLE PIERRE-MERCURE



monster.ca présente

Le Salon Emploi-Formation

en collaboration avec Québec

Mercredi 18 septembre 2002 de 9 h à 19 h
Jeudi 19 septembre 2002 de 9 h à 18 h
Palais des Congrès de Montréal

Au-delà de 160 employeurs

NOUVEAU

Présentez-vous au Salon et recevez gratuitement votre profil de potentiel humain. Une chance supplémentaire de trouver un emploi. (Les exposants y auront accès.)

Plus de 10 000 emplois disponibles pour tous les profils de carrières

ENTRÉE GRATUITE

Apportez votre C.V. Entrevue sur place

 ProfileSoft Inc.

 Place-d'Armes

Un meilleur avenir vous y attend!

Informatique • Finance • Santé • Sécurité • Centre d'appels
Commerce de détail • Restauration • Transport
Assurances • Fonction publique • Autres

www.emploiinformation.com

Une réalisation du Groupe Événements-Ciel



Benoit Gagnon, porte-parole du Salon Emploi-Formation

LES PETITES ANNONCES 97 ANNÉES

DÈS 8 HEURES!

La Presse

COMMENT NOUS JOINDRE

- Heures d'ouverture: lundi au vendredi, de 8 h à 17 h 30
- Par téléphone: (514) 987-8363
 - Par télécopieur: (514) 848-6287
 - Adresse postale: Les petites annonces, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, Québec H2Y 1K9
 - petitesannonces@lapresse.ca
- Sans frais: 1-866 987-8363
- Au comptoir: Lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h 30
- Heures de tombée: Les petites annonces régulières Mardi au samedi: 17 h la veille de la parution Dimanche et lundi: 17 h le vendredi précédent
- Annonces encadrées 48 h avant la parution

Communiquez les renseignements suivants lors de votre réservation par télécopieur, courriel ou par la poste:

- Nom complet, adresse et numéro de téléphone pour la facturation
- Rubrique, texte et dates de parution
- Personne à joindre pour vérification
- Numéro de téléphone pour vous joindre en semaine entre 8 h et 17 h 30, si différent de celui de la facturation

Avis

Nos annonceurs sont priés de vérifier la teneur de leurs annonces lors de leur première parution. Advenant qu'une annonce soit reproduite incorrectement, l'annonceur doit en aviser aussitôt La Presse qui convient de publier dans la prochaine édition du journal, une version corrigée de celle-ci. Toute erreur ou plainte visant la teneur d'une annonce doit être signalée le jour de sa parution avant 17 h, pour fins de correction lors de la prochaine édition du journal. De même, en cas d'annulation d'une annonce, l'avis à cette fin doit être donné avant 17 h, du lundi au vendredi, le jour qui précède sa parution. Les annonces sont sujettes à l'approbation de leur contenu de même qu'à l'approbation du crédit de l'expéditeur. La Presse se réserve le droit de publier, d'annuler ou de classer correctement toute annonce sous la rubrique appropriée. Offres d'emploi: Tous les postes sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

VENTE DE GARAGE

3 lignes, 2 jours pour 17,34 \$ (2,89 \$ par ligne, par jour additionnel)

Pour cette offre spéciale, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de publication. On peut annuler après la première parution, cependant la facturation s'établira obligatoirement pour le nombre de jours de parution demandé lors de la réservation. Payables avant publication.

100 IMMOBILIER

ACHAT • VENTE • ÉCHANGE

Visites libres 100

Île de Montréal 101

Centre-ville 102

Vieux-Montréal 103

Maisons de prestige 104

Laval, Rive-Nord 105

Rive-Sud 106

Banlieue ouest 107

Banlieue est 108

Laurentides, Lanaudière 109

Estrie, Cantons de l'Est 110

Extérieur de Montréal 111

Bord de l'eau 112

États-Unis, hors frontières 113

Temps partagé, échange 114

Condominiums, copropriétés 115

Maisons de campagne, domaines 116

Chalets 117

Maisons mobiles 118

Propriétés à échanger 119

Propriétés demandées 120

Fermes, terres 121

Terrains résidentiels 122

Prêts hyp. / résidentiel 123

Divers 129

200 MARCHANDISES ET SERVICES

ACHAT • VENTE • ÉCHANGE

Propriétés à louer 149

Résidences pour aînés 150

Garages 152

On demande à louer 153

On demande à partager 154

Sous-location 155

Appartements meublés 156

Propriétés à louer 149

Machinerie, outils 231

Équipements commerciaux 232

Construction 233

On demande à acheter 236

Encans 237

Vente de garage, de charité 238

Marché aux puces 240

Extérieur 250

Payagistes, déneigement 256

Transport, déménagement 257

Gardiennes, gardiennage, aide familiale 259

Professionnels 260

Esthétique, coiffure 262

Traitement de textes, rédaction et traduction 264

Préparation de C.V. 265

Services divers 268

Soins thérapeutiques, massage, produits naturels 270

300 OFFRES D'EMPLOI

Offres d'emploi (encadrées seulement) 300

Programmes de formation 303

Postes cadres et professionnels 304

Santé, services communautaires 306

Éducation, enseignement 307

Gardiennes 308

Bureaux 310

Informatique 313

Assurance 316

Secteur automobile 317

Vente, commerce 319

Immobilier 320

Transport, camionnage 321

Hôtellerie, restauration, alimentation 322

Impression, infographie 324

Technique, métiers, sous-traitance 325

Coiffure, esthétique 327

Industrie du vêtement 328

400 SERVICES PERSONNELS

Cours 350

Souhaits, événements 401

Avies de recherche 402

Compagnes, compagnons 403

Agences de rencontres 404

Clubs de rencontres 405

Lignes de rencontres 406

Astrologie, occultisme 410

Billets de sport / spectacles 419

Activités sociales 420

Escortes, rencontres, etc. 440

Studios de massage 445

Divers 450

500 VÉHICULES AUTOMOBILES

801 SHERBROOKE EST 7500\$ car., un étage complet, près métro Sherbrooke. Balançoire à louer 145\$/par. Car. Libré. 514-527-9251

BUREAUX 1190 et 2000 pi car., à Rosemont. Disponibles immédiatement. 450-227-4699

N.D.G. près de Concordia (Loyola). Bureau de 560 à 9000 pi car., stat. gratuit, loyers très raisonnables. 514-217-7554

VIEUX MTL, 300 rue St-Sacrement, 600 car., 7200/mois. Autres disp. 514-845-3254

600 LOISIRS ET VÉHICULES RÉCRÉATIFS

Sports, plein air 605

Séjours, excursions 610

ÉQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS

ACHAT • VENTE • ÉCHANGE

Motocyclettes 655

Bateaux, sports nautiques 658

Motoneiges, véhicules tout terrain 661

Véhicules récréatifs 667

Remorques 668

700 AFFAIRES

Site Internet 704

Occasions d'affaires 710

Franchises 714

Services spécialisés, financement 715

Tenue de livres, impôt 725

800 AVIS

801 SHERBROOKE EST 7500\$ car., un étage complet, près métro Sherbrooke. Balançoire à louer 145\$/par. Car. Libré. 514-527-9251

BUREAUX 1190 et 2000 pi car., à Rosemont. Disponibles immédiatement. 450-227-4699

N.D.G. près de Concordia (Loyola). Bureau de 560 à 9000 pi car., stat. gratuit, loyers très raisonnables. 514-217-7554

900 DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

Remerciements 900

Condoléances 900

Prières 900

Décès 900

100 Immobilier

101 ÎLE DE MONTRÉAL
66E AVENUE, R.D.P., cottage 3 chambres, reprise, bon état. R. Lamothe 514-949-0791 Century 21 Max Immo crr

101 ÎLE DE MONTRÉAL
VILLE EMARD, 4x4/4, plusieurs rénovations faites, propriétaire occupant. Stat. arrière + s/sol. Très beau secteur. 159 000 \$. 514-767-6232

106 RIVE-SUD
ST-LAMBERT, bung. spa-cuise, 3500 car., terrain 21 000 car., 5 ch., 3 s/bain, panorama fleuve. Eval. 320 000 \$. Usage multiple. 450-466-4201

109 LAURENTIDES
NOTRE-DAME Des Prairies, bung. 77, terrain 90x30, 3 ch., S-sol, 119 500 \$. Vendu par proprio. 514-213-4376

110 ESTRIE
VAL MORIN, duplex 4 et 2 ch., s/sol, foyer, 74 000 \$. 14 000 \$ + 210 \$/mois. 514-355-1719

111 CANTONS DE L'EST
BROMONT, grande maison, 3 ch., 4 s/bains, 163 000 \$, pas d'agent. 450-794-5185

115 CONDOMINIUMS, COPROPRIÉTÉS
AHUNTSIC 3/2 très propre, balcon, quartier tranquille, pas ce/g. Bois-de-Boulogne. Libre novembre. 514-975-7194

116 MAISON DE CAMPAGNE, DOMAINES
COEUR DU QUÉBEC, très grande maison, sur 1,2 hectare, pour qualité de vie supérieure. 819-362-3405

122 TERRAINS RÉSIDENTIELS
DOMAINE 3400 acres, 2 maisons, 7 + 14 ch., presque tout bois, coin retiré. M. Royer, 819-768-6441, Re/Max crr.

131 ÎLE DE MONTRÉAL
ACADIE boult., 10 500, 1 1/2 à 4/2, style colonial, piscine, sécuritaire. 514-338-3377

132 À LOUER
Métro Sherbrooke
Accès direct, vue Mt-Royal 1 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2, 7 1/2, 8 1/2, 9 1/2, 10 1/2, 11 1/2, 12 1/2, 13 1/2, 14 1/2, 15 1/2, 16 1/2, 17 1/2, 18 1/2, 19 1/2, 20 1/2, 21 1/2, 22 1/2, 23 1/2, 24 1/2, 25 1/2, 26 1/2, 27 1/2, 28 1/2, 29 1/2, 30 1/2, 31 1/2, 32 1/2, 33 1/2, 34 1/2, 35 1/2, 36 1/2, 37 1/2, 38 1/2, 39 1/2, 40 1/2, 41 1/2, 42 1/2, 43 1/2, 44 1/2, 45 1/2, 46 1/2, 47 1/2, 48 1/2, 49 1/2, 50 1/2, 51 1/2, 52 1/2, 53 1/2, 54 1/2, 55 1/2, 56 1/2, 57 1/2, 58 1/2, 59 1/2, 60 1/2, 61 1/2, 62 1/2, 63 1/2, 64 1/2, 65 1/2, 66 1/2, 67 1/2, 68 1/2, 69 1/2, 70 1/2, 71 1/2, 72 1/2, 73 1/2, 74 1/2, 75 1/2, 76 1/2, 77 1/2, 78 1/2, 79 1/2, 80 1/2, 81 1/2, 82 1/2, 83 1/2, 84 1/2, 85 1/2, 86 1/2, 87 1/2, 88 1/2, 89 1/2, 90 1/2, 91 1/2, 92 1/2, 93 1/2, 94 1/2, 95 1/2, 96 1/2, 97 1/2, 98 1/2, 99 1/2, 100 1/2, 101 1/2, 102 1/2, 103 1/2, 104 1/2, 105 1/2, 106 1/2, 107 1/2, 108 1/2, 109 1/2, 110 1/2, 111 1/2, 112 1/2, 113 1/2, 114 1/2, 115 1/2, 116 1/2, 117 1/2, 118 1/2, 119 1/2, 120 1/2, 121 1/2, 122 1/2, 123 1/2, 124 1/2, 125 1/2, 126 1/2, 127 1/2, 128 1/2, 129 1/2, 130 1/2, 131 1/2, 132 1/2, 133 1/2, 134 1/2, 135 1/2, 136 1/2, 137 1/2, 138 1/2, 139 1/2, 140 1/2, 141 1/2, 142 1/2, 143 1/2, 144 1/2, 145 1/2, 146 1/2, 147 1/2, 148 1/2, 149 1/2, 150 1/2, 151 1/2, 152 1/2, 153 1/2, 154 1/2, 155 1/2, 156 1/2, 157 1/2, 158 1/2, 159 1/2, 160 1/2, 161 1/2, 162 1/2, 163 1/2, 164 1/2, 165 1/2, 166 1/2, 167 1/2, 168 1/2, 169 1/2, 170 1/2, 171 1/2, 172 1/2, 173 1/2, 174 1/2, 175 1/2, 176 1/2, 177 1/2, 178 1/2, 179 1/2, 180 1/2, 181 1/2, 182 1/2, 183 1/2, 184 1/2, 185 1/2, 186 1/2, 187 1/2, 188 1/2, 189 1/2, 190 1/2, 191 1/2, 192 1/2, 193 1/2, 194 1/2, 195 1/2, 196 1/2, 197 1/2, 198 1/2, 199 1/2, 200 1/2, 201 1/2, 202 1/2, 203 1/2, 204 1/2, 205 1/2, 206 1/2, 207 1/2, 208 1/2, 209 1/2, 210 1/2, 211 1/2, 212 1/2, 213 1/2, 214 1/2, 215 1/2, 216 1/2, 217 1/2, 218 1/2, 219 1/2, 220 1/2, 221 1/2, 222 1/2, 223 1/2, 224 1/2, 225 1/2, 226 1/2, 227 1/2, 228 1/2, 229 1/2, 230 1/2, 231 1/2, 232 1/2, 233 1/2, 234 1/2, 235 1/2, 236 1/2, 237 1/2, 238 1/2, 239 1/2, 240 1/2, 241 1/2, 242 1/2, 243 1/2, 244 1/2, 245 1/2, 246 1/2, 247 1/2, 248 1/2, 249 1/2, 250 1/2, 251 1/2, 252 1/2, 253 1/2, 254 1/2, 255 1/2, 256 1/2, 257 1/2, 258 1/2, 259 1/2, 260 1/2, 261 1/2, 262 1/2, 263 1/2, 264 1/2, 265 1/2, 266 1/2, 267 1/2, 268 1/2, 269 1/2, 270 1/2, 271 1/2, 272 1/2, 273 1/2, 274 1/2, 275 1/2, 276 1/2, 277 1/2, 278 1/2, 279 1/2, 280 1/2, 281 1/2, 282 1/2, 283 1/2, 284 1/2, 285 1/2, 286 1/2, 287 1/2, 288 1/2, 289 1/2, 290 1/2, 291 1/2, 292 1/2, 293 1/2, 294 1/2, 295 1/2, 296 1/2, 297 1/2, 298 1/2, 299 1/2, 300 1/2, 301 1/2, 302 1/2, 303 1/2, 304 1/2, 305 1/2, 306 1/2, 307 1/2, 308 1/2, 309 1/2, 310 1/2, 311 1/2, 312 1/2, 313 1/2, 314 1/2, 315 1/2, 316 1/2, 317 1/2, 318 1/2, 319 1/2, 320 1/2, 321 1/2, 322 1/2, 323 1/2, 324 1/2, 325 1/2, 326 1/2, 327 1/2, 328 1/2, 329 1/2, 330 1/2, 331 1/2, 332 1/2, 333 1/2, 334 1/2, 335 1/2, 336 1/2, 337 1/2, 338 1/2, 339 1/2, 340 1/2, 341 1/2, 342 1/2, 343 1/2, 344 1/2, 345 1/2, 346 1/2, 347 1/2, 348 1/2, 349 1/2, 350 1/2, 351 1/2, 352 1/2, 353 1/2, 354 1/2, 355 1/2, 356 1/2, 357 1/2, 358 1/2, 359 1/2, 360 1/2, 361 1/2, 362 1/2, 363 1/2, 364 1/2, 365 1/2, 366 1/2, 367 1/2, 368 1/2, 369 1/2, 370 1/2, 371 1/2, 372 1/2, 373 1/2, 374 1/2, 375 1/2, 376 1/2, 377 1/2, 378 1/2, 379 1/2, 380 1/2, 381 1/2, 382 1/2, 383 1/2, 384 1/2, 385 1/2, 386 1/2, 387 1/2, 388 1/2, 389 1/2, 390 1/2, 391 1/2, 392 1/2, 393 1/2, 394 1/2, 395 1/2, 396 1/2, 397 1/2, 398 1/2, 399 1/2, 400 1/2, 401 1/2, 402 1/2, 403 1/2, 404 1/2, 405 1/2, 406 1/2, 407 1/2, 408 1/2, 409 1/2, 410 1/2, 411 1/2, 412 1/2, 413 1/2, 414 1/2, 415 1/2, 416 1/2, 417 1/2, 418 1/2, 419 1/2, 420 1/2, 421 1/2, 422 1/2, 423 1/2, 424 1/2, 425 1/2, 426 1/2, 427 1/2, 428 1/2, 429 1/2, 430 1/2, 431 1/2, 432 1/2, 433 1/2, 434 1/2, 435 1/2, 436 1/2, 437 1/2, 438 1/2, 439 1/2, 440 1/2, 441 1/2, 442 1/2, 443 1/2, 444 1/2, 445 1/2, 446 1/2, 447 1/2, 448 1/2, 449 1/2, 450 1/2, 451 1/2, 452 1/2, 453 1/2, 454 1/2, 455 1/2, 456 1/2, 457 1/2, 458 1/2, 459 1/2, 460 1/2, 461 1/2, 462 1/2, 463 1/2, 464 1/2, 465 1/2, 466 1/2, 467 1/2, 468 1/2, 469 1/2, 470 1/2, 471 1/2, 472 1/2, 473 1/2, 474 1/2, 475 1/2, 476 1/2, 477 1/2, 478 1/2, 479 1/2, 480 1/2, 481 1/2, 482 1/2, 483 1/2, 484 1/2, 485 1/2, 486 1/2, 487 1/2, 488 1/2, 489 1/2, 490 1/2, 491 1/2, 492 1/2, 493 1/2, 494 1/2, 495 1/2, 496 1/2, 497 1/2, 498 1/2, 499 1/2, 500 1/2, 501 1/2, 502 1/2, 503 1/2, 504 1/2, 505 1/2, 506 1/2, 507 1/2, 508 1/2, 509 1/2, 510 1/2, 511 1/2, 512 1/2, 513 1/2, 514 1/2, 515 1/2, 516 1/2, 517 1/2, 518 1/2, 519 1/2, 520 1/2, 521 1/2, 522 1/2, 523 1/2, 524 1/2, 525 1/2, 526 1/2, 527 1/2, 528 1/2, 529 1/2, 530 1/2, 531 1/2, 532 1/2, 533 1/2, 534 1/2, 535 1/2, 536 1/2, 537 1/2, 538 1/2, 539 1/2, 540 1/2, 541 1/2, 542 1/2, 543 1/2, 544 1/2, 545 1/2, 546 1/2, 547 1/2, 548 1/2, 549 1/2, 550 1/2, 551 1/2, 552 1/2, 553 1/2, 554 1/2, 555 1/2, 556 1/2, 557 1/2, 558 1/2, 559 1/2, 560 1/2, 561 1/2, 562 1/2, 563 1/2, 564 1/2, 565 1/2, 566 1/2, 567 1/2, 568 1/2, 569 1/2, 570 1/2, 571 1/2, 572 1/2, 573 1/2, 574 1/2, 575 1/2, 576 1/2, 577 1/2, 578 1/2, 579 1/2, 580 1/2, 581 1/2, 582 1/2, 583 1/2, 584 1/2, 585 1/2, 586 1/2, 587 1/2, 588 1/2, 589 1/2, 590 1/2, 591 1/2, 592 1/2, 593 1/2, 594 1/2, 595 1/2, 596 1/2, 597 1/2, 598 1/2, 599 1/2, 600 1/2, 601 1/2, 602 1/2, 603 1/2, 604 1/2, 605 1/2, 606 1/2, 607 1/2, 608 1/2, 609 1/2, 610 1/2, 611 1/2, 612 1/2, 613 1/2, 614 1/2, 615 1/2, 616 1/2, 617 1/2, 618 1/2, 619 1/2, 620 1/2, 621 1/2, 622 1/2, 623 1/2, 624 1/2, 625 1/2, 626 1/2, 627 1/2, 628 1/2, 629 1/2, 630 1/2, 631 1/2, 632 1/2, 633 1/2, 634 1/2, 635 1/2, 636 1/2, 637 1/2, 638 1/2, 639 1/2, 640 1/2, 641 1/2, 642 1/2, 643 1/2, 644 1/2, 645 1/2, 646 1/2, 647 1/2, 648 1/2, 649 1/2, 650 1/2, 651 1/2, 652 1/2, 653 1/2, 654 1/2, 655 1/2, 656 1/2, 657 1/2, 658 1/2, 659 1/2, 660 1/2, 661 1/2, 662 1/2, 663 1/2, 664 1/2, 665 1/2, 666 1/2, 667 1/2, 668 1/2, 669 1/2, 670 1/2, 671 1/2, 672 1/2, 673 1/2, 674 1/2, 675 1/2, 676 1/2, 677 1/2, 678 1/2, 679 1/2, 680 1/2, 681 1/2, 682 1/2, 683 1/2, 684 1/2, 685 1/2, 686 1/2, 687 1/2, 688 1/2, 689 1/2, 690 1/2, 691 1/2, 692 1/2, 693 1/2, 694 1/2, 695 1/2, 696 1/2, 697 1/2, 698 1/2, 699 1/2, 700 1/2, 701 1/2, 702 1/2, 703 1/2, 704 1/2, 705 1/2, 706 1/2, 707 1/2, 708 1/2, 709 1/2, 710 1/2, 711 1/2, 712 1/2, 713 1/2, 714 1/2, 715 1/2, 716 1/2, 717 1/2, 718 1/2, 719 1/2, 720 1/2, 721 1/2, 722 1/2, 723 1/2, 724 1/2, 725 1/2, 726 1/2, 727 1/2, 728 1/2, 729 1/2, 730 1/2, 731 1/2, 732 1/2, 733 1/2, 734 1/2, 735 1/2, 736 1/2, 737 1/2, 738 1/2, 739 1/2, 740 1/2, 741 1/2, 742 1/2, 743 1/2, 744 1/2, 745 1/2, 746 1/2, 747 1/2, 748 1/2, 749 1/2, 750 1/2, 751 1/2, 752 1/2, 753 1/2, 754 1/2, 755 1/2, 756 1/2, 757 1/2, 758 1/2, 759 1/2, 760 1/2, 761 1/2, 762 1/2, 763 1/2, 764 1/2, 765 1/2, 766 1/2, 767 1/2, 768 1/2, 769 1/2, 770 1/2, 771 1/2, 772 1/2, 773 1/2, 774 1/2, 775 1/2, 776 1/2, 777 1/2, 778 1/2, 779 1/2, 780 1/2, 781 1/2, 782 1/2, 783 1/2, 784 1/2, 785 1/2, 786 1/2, 787 1/2, 788 1/2, 789 1/2, 790 1/2, 791 1/2, 792 1/2, 793 1/2, 794 1/2, 795 1/2, 796 1/2, 797 1/2, 798 1/2, 799 1/2, 800 1/2, 801 1/2, 802 1/2, 803 1/2, 804 1/2, 805 1/2, 806 1/2, 807 1/2, 808 1/2, 809 1/2, 810 1/2, 811 1/2, 812 1/2, 813 1/2, 814 1/2, 815 1/2, 816 1/2, 817 1/2, 818 1/2, 819 1/2, 820 1/2, 821 1/2, 822 1/2, 823 1/2, 824 1/2, 825 1/2, 826 1/2, 827 1/2, 828 1/2, 829 1/2, 830 1/2, 831 1/2, 832 1/2, 833 1/2, 834 1/2, 835 1/2, 836 1/2, 837 1/2, 838 1/2, 839 1/2, 840 1/2, 841 1/2, 842 1/2, 843 1/2, 844 1/2, 845 1/2, 846 1/2, 847 1/2, 848 1/2, 849 1/2, 850 1/2, 851 1/2, 852 1/2, 853 1/2, 854 1/2, 855 1/2, 856 1/2, 857 1/2, 858 1/2, 859 1/2, 860 1/2, 861 1/2, 862 1/2, 863 1/2, 864 1/2, 865 1/2, 866 1/2, 867 1/2, 868 1/2, 869 1/2, 870 1/2, 871 1/2, 872 1/2, 873 1/2, 874 1/2, 875 1/2



Décès, prières, remerciements

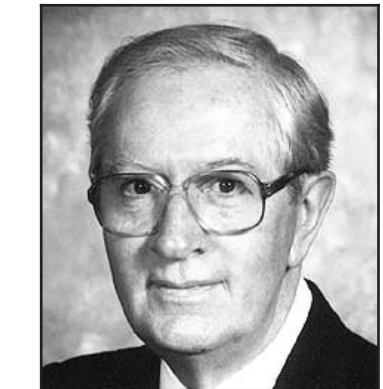
INDEX DES DÉCÈS

- ALLARD, Irène**
Beaconsfield
- BOURGEAU, Abbé Jean-Paul**
Montréal
- CANTIN, Huguette**
Joliette
- COMTOIS, Aldéo**
Montréal
- COUTO OLIVEIRA, Gilberto**
Laval
- GODON, Gilles**
Beloeil
- HÉTU (L'Heureux), Marguerite**
Laval
- HOMSY (née Salama), Mireille**
Greenfield Park
- JODOIN, Albert**
Varenes
- McCAFFREY, Gisèle**
St-Anicet
- MURRAY, Walter**
Montréal
- PHANEUF (née Pélouquin), Thérèse**
Montréal
- RIOUX BOLDUC, Yvette**
Montréal
- ROBERT, Pierre**
St-Alphonse
- TRUDEAU, Rolande**
Laval

DÉCÈS

ALLARD (Bénard), Irène
1920 - 2002
De Beaconsfield, le 15 septembre 2002, à l'hôpital Lakeshore de Pointe-Claire, est décédée Mme Irène Allard (née Bénard), épouse de feu Wilfrid Allard. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Michel (Sylvie Tremblay) et Jean (Ginette Dionne); ses petits-enfants, Amélie, Philippe, Frédéric, ses frères, Eugène (Huguette) et Bernard (Suzanne), ses sœurs, Simone et Monique, ses beaux-frères et belles-sœurs ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, parents et amis.
Personnel du 2e sud: Vous avez permis à nos parents, Wilfrid et Irène, de se rejoindre en toute dignité avec compassion et amour... MERCI.
Léo et Raymonde: Votre présence, votre amour, votre compassion et tous les soins administres pour Wilfrid et Irène seront à tous jamais ancrés dans nos cœurs...MERCI
Exposé au salon funéraire

Collins Clarke
222, Autoroute 20 (sortie Cartier 49)
Pointe-Claire
Les funérailles auront lieu le vendredi 20 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Joachim, 2 rue Ste-Anne, Pointe-Claire. Heures de visite: le jeudi 19 septembre de 14 à 16 h et de 19 à 21 h.

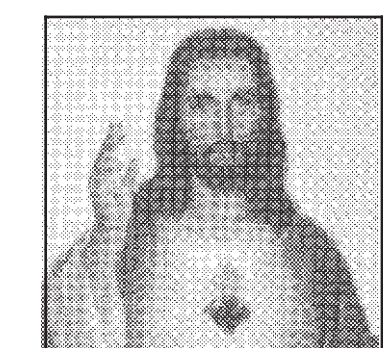


BOURGEAU, Jean-Paul prêtre
1919 - 2002

À la Résidence Ignace-Bourget, le 15 septembre 2002, est décédé l'abbé Jean-Paul Bourgeau, né le 7 avril 1919, fils de feu Hector Bourgeau et de feu Auréole Daoust. Il laisse dans le deuil ses belles-sœurs, Mireille et Yvette Bourgeau, ses neveux Gilbert et Michel Bourguignon, Denis et Pierre Bourgeau, ses nièces, Simone, Anne-Marie et Christine Bourgeau ainsi que plusieurs petits-neveux et petites-nièces, parents et amis.
Cadet d'une famille de sept enfants, et ordonné prêtre en 1946, il poursuit une longue carrière en enseignement - du Petit Séminaire de Ste-Thérèse au Cégep Lionel-Groulx - intercalée d'études universitaires à Montréal et à Québec, à l'Institut catholique de Paris ainsi qu'à la Sorbonne. Curé de la paroisse Sainte-Françoise-Cabrini de Rosemère de 1982 à 1992, il prend une semi-retraite et devient vicaire à la Paroisse St-Pierre de St-Jérôme, puis à la Paroisse Coeur-Immaculé-de-Marie de Ste-Thérèse de Blainville. Hébergé à la Maison Olier de Montréal en 1996, il a terminé sa vie à la Résidence Ignace-Bourget, entouré de sa famille sacerdotale. Son implication auprès des jeunes et des communautés aura fait de lui un allié indéfectible, entre autres dans le scoutisme, le milieu étudiant et différents mouvements liturgiques. Son affabilité, sa délicatesse, la qualité de son engagement et des relations qu'il entretenait avec son entourage seront chéries dans le souvenir de tous.
Il sera exposé aux

Salons funéraires Guay
418, boul. Labelle, Rosemère
le 18 septembre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Les funérailles seront célébrées à l'église Sainte-Françoise-Cabrini, 210, rue de l'Église à Rosemère, le 19 septembre à 10 h 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. L'inhumation se fera ultérieurement dans la plus stricte intimité.
Votre témoignage de sympathie pourrait se traduire par un don à la Résidence Ignace Bourget, 12 350, rue du Fort Lorette, Montréal (Québec) H2C 3C8. La famille tient à rendre hommage aux dirigeants et intervenants de la Résidence Ignace-Bourget pour les soins chaleureux prodigués ainsi qu'à M. Jean-Maurice Therrien, prêtre, et à Mme Christiane et Me René Boily pour leur présence réconfortante jusqu'à dans les derniers moments.

PRIÈRES



Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. F.G.

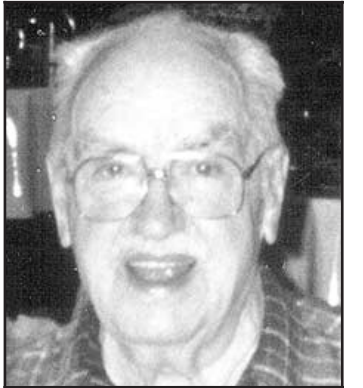
REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Seigneur pour faveur obtenue. M.C.C.



CANTIN, Huguette
1929 - 2002

Au CHRDL de Joliette, le 15 septembre 2002, à l'âge de 73 ans, est décédée avec beaucoup de dignité Mlle Huguette Cantin, fille de feu Valéria Fontaine et de feu Adjuvator Cantin. Elle laisse dans le deuil son frère Yves (feu Thérèse Hébert), sa belle-sœur Claire Carmel (feu Guy Cantin), ses neveux et nièces de même que leurs conjoints (tes) et enfants respectifs: Hélène, François (Alexis), Louise (Pierre Beaupré-Laetitia et Roxane), Pierre (William-Pierre) et André (Carole Cécyle-Anthony et Pamela), ainsi que de nombreux parents, amis et connaissances qui tous la regretteront. L'on se souviendra de sa générosité, de sa disponibilité et de sa détermination tant au travail que dans ses activités sociales. La famille souhaite remercier chaleureusement toutes les personnes qui lui ont prodigué des soins et qui lui ont témoigné leur affection au cours de la progression de sa maladie. Selon sa volonté, elle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu le mercredi 18 septembre à 11 h en l'église Marie-Reine-du-Monde à Rawdon. La famille recevra les condoléances à l'église à partir de 10 h 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.
Direction funéraire: White et Fils



COMTOIS, Aldéo
1915 - 2002

À Montréal, le 15 septembre 2002, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Aldéo Comtois, époux de feu Hermeline Quenneville. Il laisse dans le deuil ses enfants: Lise (Roger Lavoie), Francine et Richard (Lucie Giguère) ainsi qu'André Dupuis; ses petits-enfants, Nathalie, Isabelle, Luc et Marc, ses arrière-petits-enfants, Robin, Olivier, Laurie et Emmie; sa sœur, Jeannette, ses frères, Emile et Jean-Baptiste (Rolande) ainsi que son amie Mme Jeannine Gadoury, neveux, nièces, parents et amis. Il sera exposé le mercredi 18 septembre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h au
Complexe funéraire Charles E. Rajotte inc.
3635 Hochelaga
(métro Joliette), Montréal
Les funérailles auront lieu le jeudi 19 septembre 2002, à 11 h, en l'église St-Emile et de là au Repos St-François d'Assise. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

COUTO OLIVEIRA, Gilberto
1921 - 2002
À Laval, le 15 septembre 2002, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Gilberto Couto Oliveira, époux de feu Mercedes, père de Wilma et Gorete, grand-père de Claudia et Daniela. Il laisse également dans le deuil plusieurs parents et amis. La famille accueillera parents et amis au
Complexe funéraire Magnus Poirier inc.
222, boul. des Laurentides, Laval
Les funérailles auront lieu le jeudi 19 septembre à 11 h en l'église Notre-Dame-de-Fatima et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Heures de visites: mardi de 19 h à 22 h, mercredi de 14 h à 17 h et de 19 à 22 h.

GODON, Gilles
1957 - 2002
À Beloeil, le 15 septembre 2002, à l'âge de 45 ans, est décédé monsieur Gilles Godon. Il laisse dans le deuil sa conjointe Line Asselin, ses filles, Julie et Marie-Eve, ses parents, Sébastien et Augustine, son frère et ses sœurs, Louise, Marie-Josée et Pierre ainsi que plusieurs parents et amis. Les cendres seront exposées au
Complexe funéraire Ste-Dorothée
Alfred Dallaires inc.
1350, Autoroute 13, Ste-Dorothée
le mardi 17 septembre de 19 à 22 h et le mercredi 18 septembre de 14 à 17 h, suivi d'une messe à 20 h. Au lieu de fleurs, des dons à la Maison Victor-Gadbois de Beloeil seraient appréciés. (450) 467-1710.

HÉTU (L'Heureux), Marguerite
1923 - 2002
À Laval, le 16 septembre 2002, à l'âge de 79 ans, est décédée Marguerite L'Heureux, épouse de feu Yvon Héту. Elle laisse dans le deuil ses enfants, ses petits et arrière-petits-enfants, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, parents et amis. La famille recevra les condoléances au
Complexe funéraire Urgel Bourgje
1856, boul. des Laurentides, Vimont, Laval
www.urgelbourgje.com
Les funérailles auront lieu le mercredi 18 septembre 2002 à 11 h en l'église St-Elzéar et de là au cimetière St-Elzéar. Heures des visites: mardi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, mercredi à compter de 9 h.

HOMSY (née Salama), Mireille
1915 - 2002
Paisiblement, à l'hôpital Charles-Lemoyne, le 15 septembre 2002, à l'âge de 87 ans, est décédée Mireille Homsy. Elle rejoint son époux Manuel Homsy. Elle laisse dans le deuil ses enfants Nabul (Carol), Rose-Marie Nouna (Robert Surguy) et Nagi (Lynette), ses petits-enfants Nermine, Michael, Alain, Marie-Josée, Ryan, Nadine et Emily, ses arrière-petits-enfants Sébastien et Cathiness, et ses frères Jean (Georgette) Salama et Fouad (Violette) Salama. La famille et les amis sont invités au
Salon funéraire Armstrong
1640, Côte-Vertu, St-Laurent
(514) 331-1104
le mardi 17 septembre 2002 de 18 h à 21 h pour les visites. La messe sera célébrée le mercredi 18 septembre 2002 à l'église Notre-Dame-des-Anges à 11 h. L'enterrement suivra au cimetière St-Laurent.

JODOIN, Albert
1915 - 2002
La famille Jodoin a le regret de vous informer du décès de monsieur Albert Jodoin, à l'âge de 86 ans, époux de feu Simone Jodoin. Le décès est survenu le 15 septembre, à la Maison Victor-Gadbois. Il laisse dans le deuil ses enfants, Marcel (Ginette), Claude (Carmen), Jacques (Jocelyne), Pierre (Nicole), ses cinq petits-enfants et deux arrière-petits-enfants, ses sœurs, Annette, Isabelle s.n.j.m., Gilberte, Irène, Marielle, sa belle-sœur, Irène, neveux et nièces, autres parents et amis(es). La famille accueillera parents et amis(es) à la
Résidence funéraire Pierre Tétrault inc.
277, rue Ste-Anne
Varenes
Les funérailles auront lieu le mercredi 18 septembre, à 14 h, en l'église Basilique Ste-Anne-de-Varenes et de là au cimetière de Varenes. Heures de visite: mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et mercredi de 12 à 13 h 30. Des dons à la Maison Victor-Gadbois seraient appréciés.

McCAFFREY, Gisèle (née Rabeau)
St-Anicet, le 16 septembre 2002, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Gisèle McCaffrey, née Rabeau, épouse de feu Royce McCaffrey. Elle laisse dans le deuil plusieurs parents et amis. Les visites auront lieu le jeudi 19 septembre de 14 à 16 h et de 19 à 21 h ainsi que vendredi 20 septembre de 10 heures au salon funéraire
Rodrigue Montpetit & Fils inc.
1580, route 132, St-Anicet
Les funérailles auront lieu le vendredi 20 septembre, à 11 heures, en l'église paroissiale de St-Anicet. Inhumation au cimetière de St-Anicet. Des dons à la Société Alzheimer seraient grandement appréciés.

MURRAY, Walter
1931 - 2002
À Montréal, le 15 septembre 2002, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Walter Murray, époux de Mme Lise Chartrand. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses fils, Richard (Anne), Pierre (Sylvie) et David (Monique), ses petits-enfants, ses trois sœurs, Antoinette Worth, Isabelle Murray Gendron et Mae Murray De Sève ainsi que ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Les funérailles seront célébrées le mercredi 18 septembre, à 13 h, en l'église St-Marc, 2602, Beaubien Est, Rosemont. Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.
Direction Alfred Dallaire inc.



PHANEUF (née Pélouquin), Thérèse
1926 - 2002

À l'hôpital Charles-Lemoyne de Longueuil, le 13 septembre 2002, à l'âge de 76 ans, est décédée subitement Mme Thérèse Phaneuf, épouse de feu M. Jacques Phaneuf. Elle laisse dans le deuil ses enfants Jean-Jacques, Luc (Nicole Boulois), feu Louise et François, ses deux petits-enfants Emilie et Benjamin, ses sœurs Marthe et Rita, son frère Jude Pélouquin (prêtre) de même que ses neveux, nièces, beaux-frères et belles-sœurs, ainsi qu'autres parents et amis. Sa dévouille sera exposée à
La Maison Darche
Réseau Dignité
258, rue St-Charles Ouest, Longueuil
Ses funérailles seront célébrées en l'église St-Lambert (41 rue Lorne, St-Lambert) ce mercredi 18 septembre 2002 à 11 h et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, lieu de la sépulture. La famille accueillera parents et amis le mardi 17 septembre de 14 h à 17 h et de 19 à 22 h, mercredi dès 9 h, à la Maison Darche. Un don à la Fondation des maladies du cœur serait apprécié.



RIOUX BOLDUC, Yvette
1921 - 2002

À Montréal, le 15 septembre 2002, à l'âge de 81 ans, est décédée Yvette Bolduc, épouse de feu Roger Rioux. Elle laisse dans le deuil son fils, Robert, sa belle-fille, Francine Lafrenière ainsi que beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces et de nombreux amis. Les funérailles auront lieu le mercredi 18 septembre, à 10 heures, en l'église Saint-Vital (10946, boul. Saint-Vital) et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La famille recevra les témoignages de sympathie à l'église à partir de 9 h 30.
Direction Urgel Bourgje
www.urgelbourgje.com

ROBERT, Pierre
Au CHRDL, le 16 septembre 2002, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Pierre Robert, de St-Alphonse. Le défunt laisse dans le deuil sa femme Danielle Giroux, ses enfants Pierre-Olivier Richer, Nicolas Robert et Isabelle Robert, ses petits-enfants Maude et Juliette Legault-Robert, autres parents et amis. Les funérailles de M. Robert seront célébrées le jeudi 19 septembre à 14 h en l'église du Christ-Roi, 330 rue Papineau, Joliette, où la famille sera présente à compter de 13 h 30 pour recevoir les condoléances. Au lieu de fleurs, la famille apprécierait des dons à l'Association des diabétiques du Québec. Direction funéraire:
La résidence funéraire
Omer Landreville et Fils inc.
674, rue St-Louis, Joliette
(450) 753-7427
salon@omerlandreville.ca

TRUDEAU (Desparois), Rolande
1910 - 2002
À Laval, le 16 septembre 2002, à l'âge de 92 ans, est décédée Mme Rolande Desparois, épouse de feu Léandre Trudeau. Elle laisse dans le deuil sa sœur, Simone Desparois, sa nièce Micheline Quessel, ses petites-nièces, Christine Spadafora (François Racette), Julie Spadafora (Jules Lafleur) et Nadine Spadafora (Kamal Romanos), son arrière-petit-neveu, Marc-Antoine Racette, plusieurs parents et amis. Exposée au
Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
2159, boul St-Martin Est, Duvernay, Laval
le mercredi 18 septembre 2002 de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, jeudi à compter de 11 h. Les funérailles auront lieu le jeudi 19 septembre, à 14 h, en l'église St-Vincent-de-Paul, 5443, boul. Lévesque Est, Laval et de là au Complexe St-Martin.

900 Petites annonces
www.capesse.ca

1 AN DÉJÀ



GAÉTAN BOUCHARD
1963 - 2001

Grand... tu étais Gaétan par la noblesse du cœur. Nous ne cessons de l'aimer. Papa, maman, les enfants, Alex-Anne et Emile, et tes proches.
"C'est grand la mort...
C'est plein de vie dedans"
Félix Leclerc

5e ANNIVERSAIRE

YVETTE GIRVAN

Nous nous souvenons de ton sourire et de ton amour pour nous.
Luc et famille

DONNEZ-MOI DES AILES



SOCIÉTÉ POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS DU QUÉBEC

2300 ouest, boulevard René-Lévesque, Montréal (Québec) H3H 2R5
Tél.: (514) 937-6171

À l'encontre des principes

ANDRÉ TRUDELLÉ
LE BRIDGE

atrudell@lapresse.ca

LES GRANDS principes du bridge souffrent des exceptions. Tout déclarant a intérêt à tenir compte des renseignements fournis par ses adversaires plutôt que de s'en tenir à des probabilités ou à des slogans. Sud joue la manche à SA, après une intervention à 2 Tr par Ouest. Ce dernier entame du 2 de Co. Comment jouez-vous ?

| | | | |
|-----------------------|-------|------------|-----|
| Donneur: Sud | | | |
| Vulnérabilité: aucune | | | |
| NORD | | | |
| ♠ R 7 2 | | | |
| ♥ V 8 | | | |
| ♦ V 9 5 3 2 | | | |
| ♣ 9 6 3 | | | |
| OUEST | | EST | |
| ♠ 9 6 4 | | ♠ 10 8 5 3 | |
| ♥ R 10 5 2 | | ♥ A 9 7 3 | |
| ♦ 4 | | ♦ D 8 7 | |
| ♠ A D 8 7 5 | | ♠ 10 2 | |
| SUD | | | |
| ♠ A D V | | | |
| ♥ D 6 4 | | | |
| ♦ A R 10 6 | | | |
| ♣ R V 4 | | | |
| Les enchères: | | | |
| SUD | OUEST | NORD | EST |
| 1 K | 2 Tr | 2 K | pas |
| 3 SA | pas | pas | pas |
| Entame: 2 de Co | | | |

Infographie La Presse

L'entame Co va à l'As d'Est qui revient du 10 de Tr pour le Valet et la Dame. As de Tr et Tr vers le Roi. Se basant sur le diction « Eight ever, nine never » ou avec huit cartes, tentez l'impasse, avec neuf, non, Sud encaisse As et Roi de K. La Dame ne tombe pas et le déclarant chute. La main va à Est dont le retour Co donne sept levés à la défense : moins trois !!!

Si Sud compte la distribution de son flanc gauche, après avoir gagné la quatrième levée de son Roi de Tr, il encaissera l'As de K et trois Pi en terminant au mort. Ouest a montré trois cartes de Pi, quatre cartes de Co (il a entamé de son quatrième Co) et cinq cartes de Tr. Il n'y a place que pour un seul K dans sa main.

Donc petit K vers le 10 qui tient si Est ne couvre pas, Roi de K et le déclarant encaisse trois Pi, cinq K et un Tr pour la réussite de son contrat. Comme quoi il ne faut pas se fier aux grands principes.

Sécur: les négos progressent

KARIM BENESSAIEH

AU POINT MORT depuis le 5 août, les négociations chez Sécur ont repris. Employeur et syndicat ont en effet entrepris un « blitz » vendredi dernier en présence du conciliateur Jacques Lessard. De l'aveu des deux parties, les discussions se déroulent dans un bon climat même si on n'ose pas avancer d'échéance pour la fin du conflit. Rappelons que 900 employés sont en grève depuis le 5 juillet dernier.

« Il y a effectivement un blitz qui dure depuis la semaine dernière, qui s'est poursuivi aujourd'hui (hier) et continuera demain, et on a bon espoir d'en arriver à une entente, affirme Louis-Philippe Gariépy, porte-parole patronal chez Sécur. Ce sont des négociations complexes, mais il est bien évident que, si elles durent toujours, c'est qu'on a réussi à aplanir certains points. »

Du côté syndical, on se fait plus réservé, refusant notamment de parler de « blitz » ou de points réglés. « Quand les gens se parlent, c'est déjà bon signe », précise Alexandre Boulerice, porte-parole du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), affilié à la FTQ.

Mais les négociations avancent-elles ? « Si ça n'avancait pas du tout, on ne se parlerait plus ! Et si ça avançait vite, tout serait aujourd'hui réglé. Alors disons que c'est entre les deux... »

Sans convention collective depuis cinq ans, les grévistes de Sécur réclament une hausse salariale de 18 % pour les cinq prochaines années, moins de précarité et l'accès au régime de retraite des employés de Desjardins. La direction, elle, offre 11 % d'augmentation en cinq ans, en plus d'une cotisation accrue de 33 % au régime de retraite et de primes d'une valeur moyenne de 4500 \$.

Pendant ce temps, chez Vidéotron...

Par ailleurs, rien de neuf dans l'autre grand conflit qui occupe le SCFP, celui de Vidéotron. « Nous n'avons pas eu de rencontre de négociations, et aucune rencontre n'est prévue », dit M. Boulerice. Les quelque 2200 techniciens, qui ne seraient plus que 1500 selon l'employeur puisque 640 d'entre eux travaillent maintenant chez Alentron, sont en lock-out depuis le 8 mai dernier.

Tout sur le conflit de travail chez Vidéotron :
www.cyberpresse.ca/vidéotron

Début du procès de Granby accusé de conflit d'intérêts

La Voix de l'Est

GRANBY — Les étapes sont franchies rapidement au procès de l'ex-maire de Granby, Michel Duchesneau, accusé de conflit d'intérêts dans un dossier de construction résidentielle lancé par la Ville de Granby en 1999.

Hier matin, les représentants du Procureur général du Québec ont annoncé que leur preuve était close deux heures seulement après l'ouverture du procès au palais de justice de Granby devant le juge Yves Tardif, de la Cour supérieure.

Les deux avocats, Gaétan Ouellet et Éric Dufour, de l'étude montréalaise Bernard, Roy & Associés, n'avaient que deux témoins à faire entendre au juge Tardif. M^e Ouellet a tout d'abord interrogé un urbaniste, Gaétan Biancamano, de la Société Biancamano, Bolduc, une firme qui avait été chargée, en juillet 1998, d'élaborer un plan de relecture de la construction résidentielle.

Hier, M^e Ouellet s'est surtout intéressé aux conclusions de cette étude déposée en janvier 1999 et qui a coûté 27 000 \$ à la Ville. M. Biancamano a confirmé que la partie nord-est de la municipalité, appelée « Providence » dans l'étude, était désignée parmi les trois secteurs à haut potentiel en matière de construction résidentielle. C'est précisément dans ce secteur que Michel Duchesneau a acquis, au printemps 1999, le lot 711-7 du ministère des Transports (MTQ) en signant d'abord une promesse d'achat de 101 025 \$ à Maurice Pelletier, le 19 mars 1999, puis en concluant la transaction avec lui le 27 avril 1999. M. Duchesneau devait finalement se débarrasser du terrain litigieux le 16 janvier 1999 en le revendant au prix de 200 000 \$. Le PGQ soutient que M. Duchesneau a enfreint la loi en prenant part à des décisions qui concernaient le lot durant la période où il a été lié à l'immeuble.

MOT MYSTÈRE

ETATS ET CAPITALES - Un mot de 9 lettres

P A R A R T R E N T O N A R I
 L R A L E I G H S S N E M E Y
 A M K X Y E G U T E M A R G A
 T A A A R W M A R O C R O I D
 A S D E N O P A J U B A A N E
 N S V E I K U O M L A K W O L
 A A A T E B I T M C S N C O A
 N L M M K U A S S A N A H G I
 N E A M A B M A L E I E E N D
 I M D H A D N A U R L N Y A E
 N E E R H T Y R E S E D E R B
 G O R M A N T E I V I E N N E
 E C E R G N A N E P A L N N L
 G N I M N U K E N Y A H E O A
 L M H A L I F A X T H I M B U

- | | | | |
|----------|-----------|---------|---------|
| ABUJA | ERYTHREE | MALE | RIYAD |
| ADELAIDE | GENEVE | MAROC | RUANDA |
| AGRAM | GRECE | NANNING | SALEM |
| ALASKA | HALIFAX | NASSAU | SEOUL |
| AMMAN | HELSINKI | NATAL | TEXAS |
| ANKARA | IOWA | NAURU | THIMBU |
| ASSAM | IRAN | NEPAL | TIBET |
| BELAU | JAPON | NIGER | TRENTON |
| BONN | KALMOUKIE | PARA | VIENNE |
| CHEYENNE | KENYA | PENANG | VIETNAM |
| DAKAR | KOWEIT | RABAT | YEMEN |
| DAMAS | KUNMING | RALEIGH | |
| DELHI | MADERE | RANGOON | |
| EREVAN | MAINE | RIGA | |

Solution du dernier problème : PRESBYTERE
 17/09/2002 11084

LA PHRASE SECRÈTE

Thème: Citation de Louise Leblanc
 Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| M | E | F | O | S | I | N | L | O | N | A | L |
| L | I | D | E | T | Q | U | A | N | A | M | I |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |

Solution du dernier numéro : C'est toujours l'impatience de gagner qui fait perdre.

MOTS CROISÉS

www.hannequart.com

| | | | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 1 | | | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | | | |
| 11 | | | | | | | | | | | | |
| 12 | | | | | | | | | | | | |

17 septembre 2002

06568

HORIZONTALEMENT

- Se dit d'une personne alcoolique - Carte.
- Couvert de champignons - Qui ne peut attendre.
- Avalée - Il a connu le Déluge - Il y en a dans la bière.
- Organe en forme d'outre - Égée.
- Cobalt - Monnaies de Roumanie - On en tire du foie de la morue.
- Dispositions affectives passagères - Service du travail obligatoire.
- Piqué dans le gigot - Sel de l'acide oléique.
- D'accord - Se boit dans les pubs.
- Enveloppe les poumons - Monnaie du Brésil.
- Agent de conservation - Ensemble des phénomènes du rêve.
- Émanation odorante - Plumard - Deux fois deux.
- En Chine, carcan qui enserrait le cou et les poignets des prisonniers - Logique.

VERTICALEMENT

- Obstacles - Bourse.
- Chien - Genre musical.
- Dans un passé récent - Partie d'une chaîne.

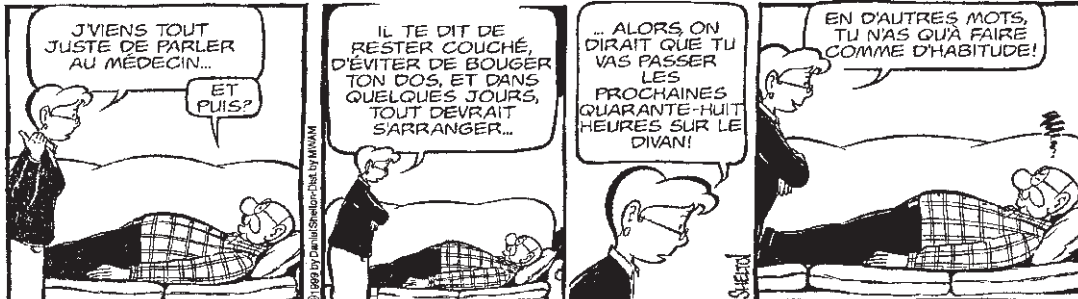
- Cité légendaire bretonne - Inflammation - Magnésium.
- Suaire - Engagement religieux.
- Percevoir des sons - Acide ribonucléique.
- Adjectif exclamatif - Il est à environ 150 millions de kilomètres de nous.
- Ville de la Mésopotamie - Interjection - Largeur d'une étoffe - Glande du veau.
- Le moi - Commun - Cérémonial quelconque.
- Maisons de campagne retirées.
- Petit être spirituel - Copains.
- Mesure un tas de bois - Pris par force.

SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| P | A | R | A | L | Y | S | I | E | I | D | |
| O | R | A | G | E | P | O | N | D | R | E | |
| S | T | R | E | S | S | A | N | T | E | S | |
| T | H | E | R | E | S | E | C | U | S | | |
| E | R | D | E | R | M | A | T | O | S | E | |
| R | O | M | E | G | E | N | E | R | E | R | |
| I | P | O | M | E | E | A | R | A | V | | |
| T | O | R | I | L | T | L | T | O | I | | |
| E | D | E | A | A | R | B | I | R | | | |
| E | L | O | N | G | A | T | I | O | N | | |
| O | L | U | C | C | A | N | N | E | S | | |
| U | R | E | T | E | R | E | S | S | E | | |

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

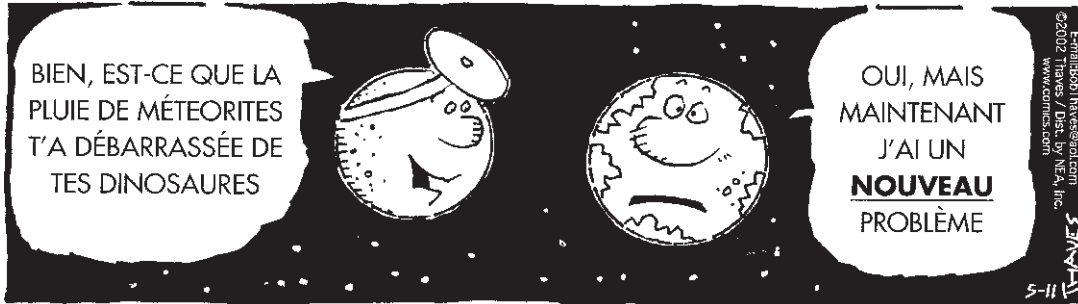
BEN



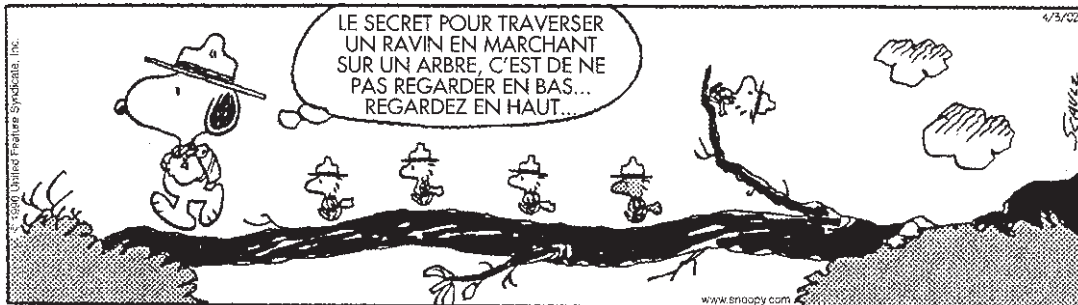
LA DÉVEINE



FRANK ET ERNEST



PEANUTS



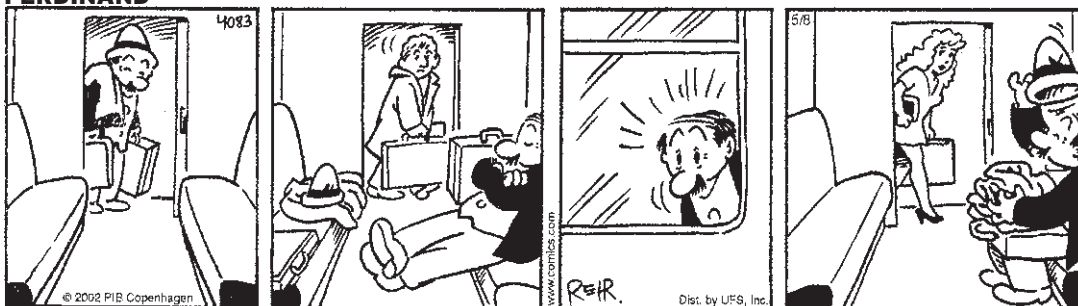
PHILOMÈNE



GARFIELD



FERDINAND



LA CHAIR DISPARUE

- 304 -

— Je parle de survie. Tu as le choix de vivre ou de te laisser aller à disparaître. Pour échapper à ceux qui s'acharnent sur toi, tu dois apprendre à devenir invisible. Et, pour cela, il n'y a qu'une façon : arrêter de te prendre pour toi. Arrêter de demeurer fixé sur un seul des personnages qui t'habitent. Il faut que tu deviennes fluide. Que tu passes facilement de l'un à l'autre pour qu'ils puissent tous coexister sans qu'aucun d'eux domine.

— Je ne serai plus rien.

— Tu seras celui que tu choisiras d'être à chaque instant. Celui le plus adapté aux circonstances du moment... Tu pourras même en créer d'autres. En ce domaine, nos possibilités sont infinies.

— Je rêve !

— Évidemment que tu rêves !

— C'est complètement fou ! Un fantasme qui me fait la morale !

— Tu crois que je ne suis pas réel ?

— Pas autant que moi, en tout cas.

— Veux-tu faire une expérience ?

— Quelle expérience ?

Le ton de la voix de Hurt s'était fait plus prudent. Le Vieux le regardait avec un drôle de sourire.

— Pour voir qui de nous deux est le plus réel, dit-il.

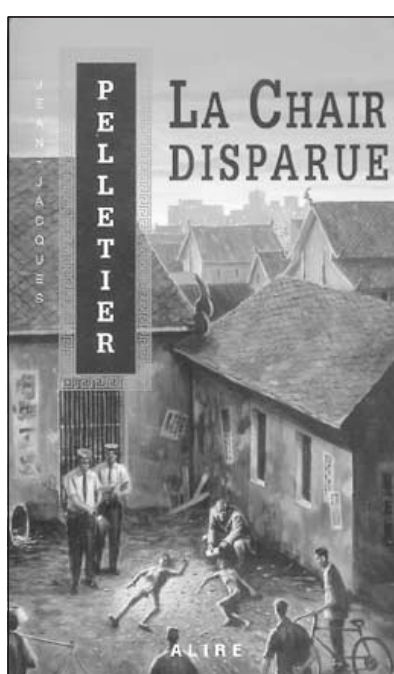
— Ça dépend...

— Regarde bien. Et quand je serai disparu, réveille-toi et va au fond du jardin.

Le visage et le corps du Vieux se mirent à se transformer, comme dans une séquence cinématographique de *morphing*, puis se stabilisèrent sous la forme d'un homme d'une trentaine d'années, aux traits légèrement eurasiens, revêtu d'habits de travail pour le jardinage, qui le regardait en souriant.

— N'oublie pas ! dit-il. Au fond du jardin. Il y a un passage entre les haies.

Il s'évanouit ensuite progressivement, comme si son corps n'avait été qu'une projection cinématographique.



Hurt s'éveilla en sursaut, avec la voix du Vieux qui persistait dans sa mémoire. «... le fond du jardin... entre les haies...»

Il s'habilla, descendit au rez-de-chaussée et sortit par la porte arrière. Après avoir traversé la cour jusqu'à la rangée de cèdres qui la bordait, au fond, il entra dans le petit couloir de végétation, tourna à gauche, puis à droite.

Une autre cour apparut devant lui, complètement entourée d'arbres qui la dissimulaient. Un petit pavillon y avait été construit.

Sur la galerie du pavillon, un homme se berçait en le regardant.

Le jardinier.

Il avait le même sourire que le Vieux avait dans son rêve.

GUERNESEY, 17 H 05

Les directeurs de filiales étaient de nouveau réunis autour de la table. C'était la deuxième fois depuis le début du mois. La silhouette télévisuelle de Leonidas Fogg présidait la réunion.

— Comme vous le savez, Dreams Come True a officiellement été dissous. J'ai tenu à vous présenter personnellement les mesu-

res qui ont été prises pour corriger la situation.

Les regards étaient rivés sur l'écran.

— Tous les avoirs de notre organisation ont été dirigés vers des compagnies de gestion reconnues. Il sera possible de les récupérer au rythme qui vous conviendra. Je suppose que c'était votre principale préoccupation ?

De discrets hochements de tête lui répondirent.

— En ce qui concerne Body Store, on peut considérer que le nettoyage est terminé. On peut maintenant rebâtir ce qui a été sacrifié. Ce qui m'amène à vous présenter Marie-Josée Coupal, la directrice de Fun House, qui remplacera Bréhal au comité restreint. Je suis assurée qu'elle occupera ces fonctions avec une compétence au moins égale à celle de son prédécesseur et un sens des responsabilités que nous espérons supérieur. Sa première tâche est de trouver un remplaçant à Bréhal parmi les responsables régionaux de Body Store, dont elle assume la direction intérimaire. Mademoiselle Bryentbach l'assistera dans cette tâche.

La jeune femme essaya de ne rien laisser paraître du sentiment de triomphe qu'elle ressentait. Mieux valait être discrète pour ne pas exacerber le sentiment d'envie des autres directeurs.

— Qu'est-ce que devient le projet *Reset* ? demanda Heather Northrop.

À SUIVRE

Les Éditions Alire Inc.
 www.alire.com

© 1998 Les Éditions Alire Inc. & Jean-Jacques Pelletier